



Cahier des charges pour la création de l'identité visuelle et la définition de supports de communication de la célébration des 50 ans du Parc national des Cévennes en 2020

1. Contexte

> Esprit général

En 2020, le Parc national des Cévennes fêtera ses 50 ans. L'établissement souhaite faire de cette année symbolique **un temps fort dans la vie du territoire** et saisir cette opportunité pour **resserrer les liens entre les habitants, les acteurs socio-professionnels et l'établissement public** du Parc national. L'objet est de promouvoir l'idée que « Depuis 50 ans, le Parc national des Cévennes est notre Parc et nous en sommes fiers ! ».

Forte de 50 années d'histoire partagée, vécues positivement ou de façon plus nuancée, cette célébration sera **délibérément orientée vers l'avenir**, vers ce que les habitants, les acteurs locaux et l'établissement public souhaitent dessiner comme futur commun.

Cet anniversaire sera aussi **un temps fort dans la vie de l'établissement**, notamment en termes de cohésion interne. Les actions programmées seront des priorités pour les agents.

L'ambition de cet anniversaire est d'être :

- un temps de célébration et de valorisation,
- un temps de festivités et de convivialité,
- un temps d'échanges et de décloisonnement,
- un temps d'émulation et de lancement de nouvelles dynamiques.

Il s'agit de :

- ✓ se raconter le Parc, partager ses richesses présentes et construire un avenir commun,
- ✓ célébrer et faire rayonner 50 années d'action commune en faveur du territoire,
- ✓ construire ensemble les 50 prochaines années,
- ✓ contribuer à renforcer l'appropriation de l'outil Parc par les habitants du territoire.

> Organisation

Une cheffe de projet a été recrutée pour assurer la coordination de la préparation des 50 ans.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'établissement public a validé comme parti-pris d'impliquer au maximum les agents, les habitants et les partenaires dans la préparation des différents événements qui ponctueront cet anniversaire.

Ainsi un comité *50 ans* a été constitué pour fixer les grandes orientations de cet anniversaire et depuis plusieurs mois, une large consultation a été lancée afin de recueillir les idées des agents, des instances et des acteurs et habitants du territoire.

Le comité rassemble 33 personnes du territoire, membres ou non des instances du Parc national, mais représentatif de la diversité des acteurs du Parc, des différents secteurs géographiques et la diversité des actions conduites par l'établissement (culturelles, environnementales, agricole, scientifiques, sociales, économiques...). Des groupes de travail ont été constitués en son sein pour suivre plus spécifiquement tel ou tel projet.



Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais • 48400 Florac-Trois-Rivières
Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02
www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr

> Publics cibles

- ✓ En tout premier lieu, les habitants et acteurs du territoire, partenaires quotidiens de l'action de l'établissement et de la mise en œuvre de la charte, avec **une attention particulière au public jeune** (enfants, ados et jeunes adultes) qui sont les acteurs de demain,
- ✓ les agents de l'établissement,
- ✓ les partenaires institutionnels (départements, région, AFB, PNx, ministères...),
- ✓ les visiteurs, même s'ils ne sont pas prioritaires, seront invités à partager les événements qui seront ouverts à tous et largement diffusés.

> Programmation

Le programme est en cours de finalisation.

Les événements et réalisations prévues sont de nature très variée, allant de l'animation à destination des scolaires à la production d'ouvrage, en passant par des manifestations événementielles.

Au fil de l'année, des temps de rencontre seront proposés sur l'ensemble du territoire, associant des actions locales et des actions de plus grande envergure permettant un rayonnement régional et national.

Un temps fort sur 2 à 3 jours, sera prévu à l'automne afin de permettre au plus grand nombre de participer et de célébrer officiellement ce demi-siècle.

A ce jour le programme comprend :

+ une programmation portée par le Parc national :

- des animations à destination des scolaires (primaires, collèges et lycées),
- l'édition d'un livre « les 50 trésors du Parc » à partir des contributions des habitants,
- la réalisation et la diffusion de mini-vidéos témoignant de moments forts vécus par des habitants avec le Parc et qui seront diffusées au fil de l'année 2020,
- la participation aux temps forts de partenaires comme pour la soirée d'ouverture du festival Contes et Rencontres organisé par les foyers ruraux de Lozère,
- la conception et l'organisation de chasses au trésor sur les massifs du Parc,
- un programme d'animations et de découvertes grand public teinté 50 ans du parc,
- des rencontres prospectives entre scientifiques et habitants pour « Imaginer la vie dans les Cévennes dans 50 ans ».
- une belle et grande fête d'anniversaire,
- et de nombreux autres projets encore à préciser comme une exposition bilan itinérante, des rendez-vous causeries, un événement sur la nuit, un spectacle, des randonnées itinérantes...

+ une programmation en réponse aux appels à projets du Parc national et portée par des acteurs du territoire :

il s'agira d'événements conçus par le territoire en réponse aux appels à projets lancés par le Parc national sur des thématiques particulières comme par exemple l'organisation de chantiers participatifs regroupant habitants, associations, élus et agents du Parc. Ces événements bénéficieront de la communication mise en place par le Parc national dans le cadre de cette année anniversaire, ainsi que d'une aide technique et financière. Ils pourront être estampillés « **coup de cœur** 50 ans du Parc national des Cévennes »

+ une programmation initiée et portée par des partenaires et labellisée par le Parc national :

il s'agira d'événements proposés par les acteurs locaux et qui pourront être estampillés « **coup de cœur** 50 ans du Parc national des Cévennes ». Ceux-ci bénéficieront de la communication mise en place par le Parc national dans le cadre de cette année anniversaire, mais pas de soutien technique ou financier.



Parc national des Cévennes

Le présent cahier des charges a pour objectif :

- ✓ la création de l'identité visuelle de l'anniversaire des 50 ans du Parc national des Cévennes et la conception de la ligne graphique correspondante en lien avec la charte graphique existante de l'établissement.
- ✓ l'élaboration de supports de communication institutionnelle utilisables tout au long de l'année anniversaire.

II- Contenu de la prestation

II-1 Crédation de l'identité visuelle

L'identité visuelle devra servir l'image institutionnelle de l'établissement public Parc national des Cévennes toute l'année 2020, elle devra pouvoir s'articuler avec la Charte graphique actuelle (en pièce jointe).

L'identité visuelle devra porter les notions suivantes :

- fédérer et rassembler,
- fêter et célébrer les actions du Parc depuis 50 ans,
- notion de foisonnement et de richesses,
- notion d'espoir et d'avenir.

> un logo

Celui-ci devra être représentatif de l'état d'esprit des 50 ans décrit dans le contexte.

Il devra pouvoir être utilisé sur les outils de communication numériques et physiques existants (site internet, magazine *de Serres en Valats*, rapport d'activité, signature mél, papeterie...) et dans les futurs formats et supports (édition, banderole, kakemonos, affiche, autocollant, goodies...).

Il sera décliné en noir et blanc et en monochrome.

> une signature de type slogan

Celle-ci doit être représentative de l'état d'esprit des 50 ans décrit ci-dessus et sera utilisée comme un message qui donne envie de s'impliquer dans l'organisation, mais aussi de participer aux événements.

Il sera utilisé à l'écrit et possiblement à l'oral (message tél, radio...).

Il devra pouvoir être utilisé sur les outils de communication numériques et physiques existants (site internet, *de Serres en Valats*, rapport d'activité...) et dans les futurs formats et supports (courrier, signature mail, édition, banderole, kakemonos, affiche, autocollant, goodies...).

> une charte graphique précisant les préconisations d'**articulation entre le logo et le slogan**, ainsi que les **différentes déclinaisons** de ces derniers :

- pour la communication sur les actions portées par l'établissement public,
- pour la communication sur les actions portées par le territoire et labellisés « coup de cœur des 50 ans du Parc ». Il pourra s'agir de spectacles, de produits, d'animations, d'événements, sachant que le logo devra pouvoir être utilisé seul. Cet appellation « coups de cœur des 50 ans » pourrait évoluer si le prestataire souhaite faire une autre proposition de formule.

II-2 Réalisation de déclinaison graphique sur des supports de communication spécifiques

Le prestataire devra fournir les créations graphiques suivantes :

- une affiche annonçant l'année anniversaire,
- un kakemono 50 ans,
- une grande banderole 50 ans,
- une carte de vœux 2020 annonçant l'année anniversaire A5,
- un bandeau utilisable sur le site internet,
- un graphisme pour un tee-shirt 50 ans,



Parc national des Cévennes

- un modèle d'affiche événementielle pour les actions 50 ans portées par l'établissement,
- un modèle d'affiche événementielle pour les coups de cœur 50 ans du Parc,
- un modèle de signature mêl intégrant la signature actuelle,
- un modèle de couverture de type programme, dossier de presse,
- un modèle de kakemono pour les actions 50 ans portées par l'établissement,
- un modèle de kakemono pour les coups de cœur 50 ans du Parc,
- un modèle de grande banderole pour les actions portées par l'établissement,
- un modèle de grande banderole pour les coups de cœur 50 ans du Parc.

S'agissant des « modèles », ils devront permettre un rajout de texte et/ou de visuel et une adaptation à chaque événement.

III- Modalités

III-1 Livrables attendus pour la sélection du prestataire

- une ébauche graphique de l'identité visuelle,
- une note technique expliquant la proposition (choix, état d'esprit, livrables prévus et format, calendrier de réalisation),
- l'annexe financière fournit en pièce jointe remplie,
- des exemples de réalisations similaires,
- les références du prestataire,
- la politique de développement durable du prestataire.

III-2 Calendrier de réalisation

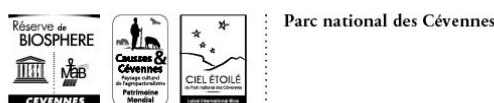
- réponse attendue pour le 28 octobre avant 17h30
- sélection du prestataire le 08 novembre 2019
- exécution de la première partie de la prestation pour le 17 novembre (II-1 création de l'identité visuelle) et finalisation de la prestation (II-2 Réalisation de déclinaison graphique) pour le 10 décembre 2020.

III-3 Critères de sélection

- Prix 30 %.
- Qualité de la prestation 40 %.
 - esthétique
 - lisibilité et valeurs véhiculées
 - potentiel de déclinaison
 - calendrier de réalisation
- Articulation avec la charte graphique existante de l'établissement 20 % .
- Références 5 %.
- Politique de développement durable du prestataire 5 %.

III-4 Fichiers à fournir

- Le prestataire devra fournir à l'EP PNC les fichiers sources des créations graphiques rassemblées (police de caractère, image avec calque, maquettes sources en version Indesign ou QuarkXpress),
- Le prestataire devra fournir les fichiers des créations graphiques en version pdf haute et basse définition.



Les fichiers sources ainsi que les droits d'utilisation et d'exploitation de ces fichiers et documents seront cédés à l'établissement public Parc national des Cévennes, et ce pour un usage commercial ou non.

III-6 Condition financière

- L'EP/PNC accordera une indemnisation de 200€ TTC à chacun des 3 candidats qui aura été classé dans les 3 premiers selon les critères définis dans le cahier des charges et aura remis une offre complète dans les délais impartis. Ce montant sera déduit automatiquement de la proposition financière du titulaire de l'offre.
- Les paiements se font, à exercice fait, conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le parc national des Cévennes et le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°202-231 du 21 février 2002. L'unité monétaire est l'euros(€).

Contact et information

Virginie Boucher

Chef de projet *50 ans du Parc national des Cévennes*

04 66 49 53 65 - 06 99 76 40 02

virginie.boucher@cevennes-parcnational.fr



Parc national des Cévennes